



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

salles de spectacle

Question au Gouvernement n° 3346

Texte de la question

FONDS NATIONAL D'AIDE AUX SALLES DE SPECTACLES

M. le président. La parole est à Mme Gilda Hobert, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

Mme Gilda Hobert. Je tiens, avant toute chose, à saluer nos forces de l'ordre pour leur intervention de ce matin.

Madame la ministre de la culture, vendredi soir, les attentats nous ont plongés dans l'effroi. Je veux redire notre douleur et témoigner de notre soutien aux victimes et à leurs proches. À l'heure où ils partageaient des moments de convivialité, l'horreur a frappé aveuglément. Nous ne pourrions l'oublier. Malgré les peurs légitimes, nous ne devons ni faiblir ni faillir.

La culture a payé un lourd tribut, mais elle demeure le meilleur rempart contre la barbarie. La culture nous donne parmi les plus grandes joies de nos vies. Y renoncer, ce serait capituler. Les salles de spectacles rouvrent progressivement. Madame la ministre, vous avez eu les mots justes : tout doit être fait « pour que la musique continue de vivre ».

Dans un contexte difficile, le risque de baisse de fréquentation menace la survie des événements et des établissements les moins favorisés. Trois sujets émergent : le manque d'assurances, la trésorerie à court terme et la sécurisation des lieux de spectacles.

Vous avez annoncé la création d'un fonds d'aide de plusieurs millions d'euros pour les salles et les entrepreneurs de spectacles. Nous devons d'abord donner les moyens aux lieux de culture de faire face au remboursement des annulations ; garantir, ensuite, la pérennité économique des acteurs, et en particulier des petites salles ; renforcer la confiance, enfin, par des dispositifs de sécurisation et des mesures de court terme, puis par un plan d'action avec l'ensemble des parties prenantes.

Le spectacle vivant, avec plus de 8 milliards d'euros et 268 000 emplois enracinés localement, est un vecteur essentiel de l'attractivité de nos territoires. Madame la ministre, une mobilisation significative et la solidarité de tous sont indispensables. Pouvez-vous nous préciser comment, et à quelle hauteur, ce fonds sera mis en œuvre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Fleur Pellerin, ministre de la culture et de la communication. Madame la députée, vendredi soir, les terroristes se sont attaqués à l'âme de la France, à sa culture, à son mode de vie, à sa diversité. Le monde de la musique tout entier – artistes, producteurs, tourneurs, organisateurs de spectacles – est en deuil et pleure ses

disparus. Mais, à l'obscurantisme, à l'intolérance, à l'intimidation, il veut déjà répondre et opposer la vie, le partage et le plaisir de l'art.

Le Gouvernement est au côté des lieux de culture, avec un double objectif : d'abord, assurer la protection du public et de tous les acteurs culturels, qui déjà reviennent dans les musées et dans les salles de spectacles. En lien avec le ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve, et la préfecture de police, mon ministère aide les organisateurs de spectacles à mettre en place toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, notamment le renforcement de la présence visible des forces de l'ordre. J'ai déjà tenu plusieurs réunions pour examiner les besoins de chacun : dimanche, avec les directeurs d'établissements culturels ; lundi, avec la filière musicale au Centre national de la chanson, de la variété et du jazz ; hier encore, avec exploitants de salles et producteurs de musique.

Il convient par ailleurs d'anticiper les difficultés que vont rencontrer les acteurs du spectacle vivant, notamment les plus fragiles d'entre eux, du fait des annulations, de la baisse de fréquentation des lieux, ou des investissements de sécurité à engager. Pour cela, j'ai décidé de créer un fonds de solidarité, doté à ce jour de 3,5 millions d'euros par les pouvoirs publics et 500 000 euros par la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, la SACEM. Ce n'est qu'un début, car je souhaite que d'autres contributions puissent venir compléter ce montant.

Je travaille également avec la Fédération des salles de cinéma sur le renforcement de leur sécurité, et j'ai demandé que les dépenses d'équipement de sécurité soient éligibles aux aides du Centre national du cinéma et de l'image animée – CNC –, ce qui sera fait dans les prochains jours.

Madame la députée, j'étais avant-hier au Louvre, pour sa réouverture, hier au musée d'Orsay, au musée Picasso et au Zénith. J'y ai vu des fonctionnaires et des salariés ébranlés, mais debout, et je veux rendre hommage à leur dévouement. J'ai vu aussi un public ardent. La France dansera à nouveau, chantera à nouveau, dessinera de nouvelles caricatures, et notre culture restera fière, insolente et libre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe de la Gauche démocrate et républicaine, du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, ainsi que sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)*

Données clés

Auteur : [Mme Gilda Hobert](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3346

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [19 novembre 2015](#)